

LES GESTES BARRIÈRES

de la pratique du golf / COVID-19

à l'attention des joueurs.

Mise à jour le 05/06/2020



BLUEGREEN

Pour lutter contre la propagation du COVID-19, voici les gestes barrières propres à la pratique de sa discipline. Ils complètent le règlement intérieur de l'établissement en vigueur. En cas de manquements les sanctions d'exclusions seront applicables. Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics.

CLUB-HOUSE



RÉSERVATION PRÉALABLE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Pour éviter tout regroupement de plus de 10 personnes, nous vous recommandons fortement de **réserver impérativement votre départ en amont** de votre venue au golf sur bluegreen.fr ou sur notre application.



MASQUE

Nous vous informons que **le port du masque est obligatoire** dans les zones du club-house et du restaurant.



ACCUEIL DU GOLF ET PROSHOP

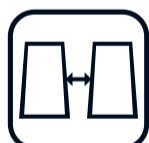
L'accueil et le Proshop **sont ouverts** dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières, merci de porter un masque.



VESTIAIRES, SALON, BAR, RESTAURANT ET WC

Toutes les zones intérieures **sont accessibles aux joueurs dans la limite de 10 personnes** avec port du masque obligatoire et respect des distanciations physiques pour y circuler.

PRACTICE



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT

Une distance minimum **de 2 mètres** doit être respectées entre 2 joueurs. Si le nombre de joueurs présents ne permet de respecter ces conditions, l'accès pourra être limité.



SEAUX DE BALLE

Les joueurs **rapportent leurs seaux** vides à l'endroit indiqué pour que ceux-ci puissent être désinfectés.

ENSEIGNEMENT



COURS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

Les enseignants peuvent assurer une prestation d'**enseignement individuel**, ou **collectif** dans la limite de 9 élèves par enseignant.



DISTANCIATION

La distanciation minimum entre l'enseignant et l'élève est de **2 mètres** et doit être respectée à tout moment. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'enseignant et son élève. Les enseignants respectent la distanciation et l'ensemble des gestes barrières.

PARCOURS



VOITURETTES ET CHARIOTS

Un seul joueur est autorisé par voiturette sauf pour les personnes d'un même foyer ou arrivant au golf dans un même véhicule. L'utilisation d'un **chariot personnel** est recommandée.



MATÉRIEL

Ne pas ramasser objets, balles, etc., trouvés sur le parcours. Chaque joueur utilise **exclusivement son matériel** personnel. Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Les stations de lavage pour les chaussures et chariots sont neutralisées.



TROU N°1, N°10 et N°18

Du **gel hydroalcoolique** est mis à disposition des joueurs ainsi que l'affichage des mesures barrières.



DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance **minimum de 2 mètres**.



DRAPEAUX

Toute manipulation de drapeau est interdite, les **bogeys/trous sont relevés** ou sont équipés d'un système de relevage de la balle **sans contact**.



RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râtaux ont été **retirés des bunkers**. Merci d'aplanir au mieux le sable avec votre club ou vos chaussures. Les joueurs ont **interdiction** de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau. Les lave-balles sont neutralisés.



CARTES DE SCORE

L'échange de cartes de score entre les joueurs **n'est pas autorisé**.